

CONSEIL MUNICIPAL DE CAP-SAINT-IGNACE
ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2024 À 20 HEURES

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Vérification des présences;**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2024;**
- 5. Ratification des comptes payés depuis la dernière réunion :**
- 6. Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires de la maire;**
- 7. Affaires nouvelles :**
 - a) Registre public des déclarations pour dons, marques d'hospitalité ou tout autre avantage;
 - b) Adoption des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles;
 - c) Adoption des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny;
 - d) Calendrier des séances du Conseil de l'année 2025;
 - e) Résolution autorisation la fermeture des bureaux pour la période des Fêtes;
 - f) Autorisation d'une occupation d'une partie du domaine public pour le chemin des Boisseaux;
- 8. Affaires commencées :**
 - a) Reddition de compte pour le programme d'aide à la voirie locale – volet entretien;
 - b) Adoption du règlement 2024-06 pour la modification du règlement de gestion contractuelle numéro 2019-02;
 - c) Adoption du règlement 2024-07 concernant la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace;
 - d) Prêt de locaux lors d'un sinistre, entente avec la Résidence Bleue;
 - e) Réaccréditation Municipalité amie des enfants.
- 9. Informations générales;**
- 10. Période de questions écrites ou verbales;**
- 11. Levée de la séance.**